

« Il faut réapprendre à vivre ensemble »

SOCIÉTÉ Gérer l'eau, le bois, la terre en commun, en Valais cela a longtemps été la règle. Ce mode d'organisation est, selon Stéphane Genoud, une des voies pour la transition écologique, énergétique et sociétale.

PAR SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH

On les appelle «les communs». Ce sont les ressources gérées par une communauté selon des règles précises, dans le but d'en prendre soin. En Valais, les bisses, les forêts ou les alpages en sont de parfaits exemples. Troisième voie entre la privatisation et l'étatisation, la gestion commune des ressources en eau, en bois ou en terres agricoles a permis à des populations alpines de survivre.

Un colloque organisé par le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) à Bramois portait sur le rôle des communs dans les transitions climatiques, sociales et politiques.

Professeur en management de l'énergie à la HES-SO Valais, propriétaire de l'alpage Cottier au-dessus de Zinal et membre de plusieurs consortiums en Anniviers, Stéphane Genoud appuie l'importance des communs dans l'histoire de sa vallée et la nécessité de renouer avec ces pratiques.

Grâce au consortage dans les alpages ou à une gestion commune du bois des forêts, vous dites que la population d'Anniviers s'est mieux portée que d'autres dans les Alpes. Expliquez-nous.

Ce sont les résultats d'un travail de recherche effectué par Elionor Ostrom, Prix Nobel d'économie en 2009, qui a étudié l'organisation sociétale du val d'Anniviers. Elle observe que dans certaines régions alpines, comme en Anniviers, la population s'est portée bien mieux qu'escompté grâce à une gestion commune des ressources. Dans son ouvrage «Le yin et yang occidental», Ar-



Stéphane Genoud tient dans ses mains le règlement du consortage de son alpage au-dessus de Zinal. Selon lui, ces règles pour la gestion commune d'une ressource sont encore actuelles et doivent nous inspirer pour la transition. SACHA BITTEL

mand Savioz présente l'approche de la chercheuse. Il signale que depuis le XVIIe siècle, la vallée a maintenu un effectif d'environ 2500 habitants, alors que d'autres régions ont connu d'importantes variations.

Gérer ces ressources en commun était une nécessité pour se nourrir ou se chauffer donc pour survivre. Faut-il être au pied du mur pour s'unir?

Oui, car je pense qu'à la base l'homme est individualiste et pensera d'abord à maximiser

«Les ressources se tarissent, nous sommes obligés de réapprendre à vivre ensemble. Et en Valais, nous avons encore ce savoir-faire via la gestion des alpages par exemple.»

son profit avant de réfléchir à la durabilité de ses actions. Le pétrole a individualisé nos activités. Depuis qu'il y a des tracteurs, nous n'avons plus besoin d'unir nos forces pour manier une charrue. La mécanisation a tué le collectif. Mais aujourd'hui, le confort de vie que nous avons connu grâce aux énergies fossiles est terminé. Avec les risques de pénurie d'énergie, de nourriture, l'augmentation du coût de la vie, nous devons davantage collaborer, vivre ensemble, parta-

ger... C'est une nécessité car nous sommes au pied du mur.

Quelles formes prennent ces nouveaux communs?

Concrètement, cela se traduit par des jardins participatifs, des maisons plus petites et collectives, une économie de partage des objets à l'échelle d'un village... Il faut réapprendre à vivre ensemble car les ressources se tarissent. Mais la bonne nouvelle en Valais, c'est que l'on possède encore ce savoir-faire via la gestion des alpages par exemple. Ce n'est pas le cas dans le canton de Vaud ou de Fribourg où les exploitations sont souvent familiales. Les règles qui régissent les consortiums sont encore très actuelles. Il faut se les réapproprier.

La mise en commun des terres, le partage équitable des ressources. Cela sonne un peu utopiste...

Détrompez-vous, ce n'est pas un système gentillet. Il y a des règles à respecter pour que cela fonctionne et elles peuvent être très dures! Comme le signale Armand Savioz, dans le val d'Anniviers, il y avait un contrôle très strict de la démographie. Il était décidé qu'une seule personne de la fratrie pouvait faire des enfants, car on savait que les terres cultivables n'étaient pas extensibles. Cela demandait des sacrifices personnels pour la survie de la

«Pour que la gestion commune des ressources fonctionne, il est nécessaire de s'identifier à un territoire et de vouloir en prendre soin.»

communauté.

C'est donc un retour à l'époque de nos grands-parents, à la vie dure, que vous prônez?

Ce n'est pas moi qui le prône, ce sont nos actions, ou inactions, qui risquent d'imposer ce retour. Les conclusions du dernier rapport du GIEC sont si mauvaises que les experts appellent à se préparer à la résilience. C'est-à-dire à supporter les épreuves que l'humanité va subir à cause de notre inaction. Nous ne sommes tellement pas à la hauteur, que le risque est de retourner à la vie de nos grands-parents, mais avec la sécurité en moins. Mais si nous décidons très rapidement de récolter l'énergie du soleil, nous aurons bien plus de facilité que nos aïeux. Chaque kilowatt-heure compte aujourd'hui, mais comptera encore bien plus demain.

Vous le dites, le sacrifice pour le bien commun n'est pas naturel. Comment donc encourager la population à agir ainsi?

Pour que ce genre de projets fonctionne, il est nécessaire de s'identifier à un territoire et vouloir en prendre soin. Quand on se sent appartenir à un village ou une vallée, on a envie de préserver ses ressources qui ne sont pas éternelles pour continuer à y vivre et bien.

Vous dites que le climat peut être vu comme un commun. Comment est-ce que cela peut fonctionner pour un problème global?

La question climatique est un commun auquel il est très difficile de s'identifier car il est mondial. Le CO2 émis ici a des effets à l'autre bout de la planète et inversement. A mon avis, tant que les objectifs sont fixés au niveau national, cela ne marchera pas car c'est une contrainte qui vient du haut. Il faut revenir à la plus petite échelle pour se sentir concerné. Chaque commune doit se fixer des objectifs de réduction du CO2, de baisse de sa consommation d'énergie, etc. Cela doit ensuite être repris par les cantons, la Confédération et ainsi de suite... Il faut partir du bas vers le haut et non l'inverse.

Des revendications citoyennes entendues par la municipalité

Jardins partagés, espaces de rencontre, fresques réalisées par des citoyens, dans la métropole de Grenoble, une soixantaine de chantiers ouverts au public ont vu le jour. Le concept a été mis sur pied par la ville à la suite des revendications des habitants de gérer en commun l'espace public. Tout a débuté en 2016, lors des protestations Nuit debout, durant lesquelles les citoyens de Grenoble, et ceux d'autres villes françaises, battaient le pavé pour protester contre la loi travail.

«Pour nous, les institutions ne répondaient pas aux défis actuels tels que les inégalités sociales, le dérèglement climatique, ou la disparition de la biodiversité», se souvient David Bodinier, urbaniste à Grenoble, lors du colloque organisé par le CIRM à Bramois.

Ce cri d'alerte des habitants a trouvé écho auprès de la municipalité qui a par la suite créé La Mission Communes. Directeur de la

mission, Xavier Perrin explique que «pour répondre à cette demande d'horizontalité dans les prises de décisions, la municipalité a mis sur pied des services à l'écoute des revendications citoyennes».

En mars 2022, la ville a même rédigé un «pacte de coopération», outil juridique pour développer la pratique des communs. Une première selon le magazine «La Gazette des communes».

Des changements à l'échelle d'une rue, d'un quartier

Aujourd'hui, la ville subit des petites métamorphoses çà et là entreprises par l'Assemblée des communes. David Bodinier explique que «cela permet de créer du lien, transformer l'espace public, hors du cadre très hiérarchique d'un projet défini par la ville et réalisé par des entreprises privées». Il note que la plupart des transformations sont à l'échelle d'une rue ou d'un quartier.



Fabrication de mobiliers en bois pour un espace ados et un espace tout-petits avec 80 jeunes en service civique dans le cadre du projet Chantier ouvert au public à Grenoble.

AURIANE POILLET /VILLE DE GRENOBLE 2019

«Cela peut être le réaménagement du parvis de l'école pour y installer un banc ou la réaffectation d'une salle municipale inoccupée pour en faire un point d'aide aux migrants.»